

SERVICE AUX PETITS MUSEAUX



POLITIQUE

pour les animaux domestiques

- Nous acceptons uniquement les chiens de 70 livres et moins. (à titre d'exemple, le poids d'un Golden retriever).
- Maximum d'un chien par chambre.
- Coût de 25\$ / nuit.
- L'hôtel fournira un coussin, un bol à eau et une écuelle.
- L'animal doit être dressé et contrôlé par son maître en tout temps.
- L'animal doit être tenu en laisse dès qu'il quitte la chambre.
- L'animal ne peut être laissé seul dans la chambre.
- Les animaux sont interdits dans les restaurants. Cette interdiction ne s'applique pas dans le cas des chiens-guides ou d'assistance.
- Le client est responsable pour tous les dommages matériels et/ou physiques causés par son animal durant son séjour à l'hôtel.
- L'hôtel se réserve le droit de facturer au client le montant des dommages causés par son animal au sein de l'établissement.
- Le client assume toute responsabilité financière et morale dans le cas où un autre client de l'hôtel serait victime de son animal lors d'un incident survenant au sein de l'établissement.
- Le client s'engage à indemniser et à décharger de toute responsabilité l'hôtel, ses propriétaires et ses dirigeants, pour tout dommage causé par son animal. L'hôtel se réserve le droit de poursuivre légalement le propriétaire de l'animal.
- Les clients qui ne respectent pas ces règles peuvent être invités à quitter l'hôtel sans remboursement. L'hôtel peut légalement poursuivre le propriétaire de l'animal en dommages et intérêts.